

Municipalité de la Paroisse de Sainte-Hénédine



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,

Yvon Marcoux de la susdite municipalité,

(Directeur général & Greffier-trésorier)

QUE :

Une assemblée extraordinaire sera tenue le 16 décembre 2025 à 19h30 à la salle du conseil située au 1299, route Ste-Thérèse pour l'adoption du budget 2026 et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028 et projets particuliers d'activités.

Toute personne intéressée à prendre connaissance des prochaines dépenses prévues et des différents taux de taxation pour la prochaine année est la bienvenue.

Une période de question est prévue à l'intention de ceux désirant obtenir des précisions ou émettre un commentaire.

Donné à Sainte-Hénédine ce 11^e jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq.

Yvon Marcoux,
Directeur général, Greffier-Trésorier